



Suis le tuteur légal de mon frère mineur?

Par **eja1812**, le **09/06/2010** à **11:03**

Bonjour,

Mon demi-frère âgé de 13 ans viendra probablement passer sa prochaine année scolaire à mon domicile. Il vit actuellement chez sa mère.

Ma question est la suivante, suis-je son tuteur légal de droit, j'entends par là, puis je légitimement, en tant que sœur majeure, signer des papiers médicaux, scolaires ou autres? Ou dois-t-on faire une démarche administrative ou juridique spécifique?

Merci pour votre aide

Cordialement